

Instructions pour le transport routier aux États-Unis (49 CFR) **UN3091, PILES AU LITHIUM MÉTAL CONTENUES DANS UN ÉQUIPEMENT, 9** (§ 173.185(c) → petites piles & batteries exemptées)

SEULS LES EMPLOYÉS FORMÉS EN TMD SONT AUTORISÉS À EXPÉDIER DES PILES AU LITHIUM À L'AIDE DE CE GUIDE.

Certaines piles sont réglementées lorsqu'expédiées ou offertes au transport. Si la pile est considérée comme réglementée, alors toutes les dispositions des règlements applicables doivent être rencontrées. Ce guide contient l'information nécessaire pour vous assister dans la préparation d'un envoi de piles par mode terrestre.



Comment déterminer si une pile est réglementée?

La taille des piles est généralement indiquée directement sur son boîtier, ce qui vous aidera à déterminer si elle peut ou non être envoyée/transportée sans un emballage particulier; en d'autres mots, si elle peut être expédiée/mise en transport comme une marchandise non réglementée.



Ces instructions pour les envois de **petites piles au lithium contenues dans un équipement** et contenant une **quantité totale de lithium inférieure ou égale à 2 g**, ont été préparées en conformité avec l'exemption de la section 173.185(c) du 49 CFR (édition du 1^{er} octobre 2025).

NE PAS UTILISER CE GUIDE D'EXPÉDITION POUR D'AUTRES TYPES DE PILES.

Les employés en TMD doivent se conformer avec les règlements domestiques et internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses et recevoir une formation en TMD avant d'utiliser le présent guide pour préparer des envois de marchandises dangereuses. L'information contenue dans ce guide d'expédition est exacte et conforme aux règlements en vigueur lors de la révision de révision du guide; elle doit être validée et mise à jour annuellement, ainsi que lorsque des modifications sont apportées aux règlements.



**Guide d'expédition de MD #19 – 49 CFR
PETITES PILES AU LITHIUM MÉTAL
CONTENUES DANS UN ÉQUIPEMENT
(envois exemptés selon § 173.185(c))**

Date de révision : 31/10/2025

Page 2 de 6

[Guide #19]

DESCRIPTION

Items

(Insérer dans cette section, la description des items qui peuvent être expédiés en conformité avec ce guide d'expédition)

EXPÉDITION PAR MODE TERRESTRE (49 CFR – US)

Mode de transport

Transport par mode terrestre (route)

Compagnie de transport

(Identifier les transporteurs routiers, ainsi que toutes exigences supplémentaires dans cette section)

(I.e. Transporteurs routiers tels que ...)

NOTE

Les piles et batteries endommagées, défectueuses ou faisant l'objet d'un rappel, susceptibles de produire une flamme, un dangereux dégagement de chaleur ou un court-circuit (incluant celles à retourner au fabricant pour des raisons de sécurité), et offertes pour le transport routier ou ferroviaire, doivent être préparées en conformité avec les exigences du § 173.185(f).

Les batteries destinées au recyclage et à l'élimination doivent être préparées en conformité avec les exigences du § 173.185(d).

CLASSIFICATION

No ONU & appellation réglementaire

UN3091, PILES AU LITHIUM MÉTAL CONTENUES DANS UN ÉQUIPEMENT

Données d'épreuves

Les piles et batteries au lithium doivent rencontrer les exigences de chaque épreuve du *Manuel de tests et de critères de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3*.

Les types de piles et batteries qui correspondent uniquement aux exigences de la sous-section 38.3 de la 3^e édition révisée du *Manuel de tests et de critères* de l'ONU, Amdt 1, ou toute édition révisée précédente ainsi que des amendements applicables à la date où le type a été testé peuvent encore être transportés.

Les employés en TMD doivent se conformer avec les règlements domestiques et internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses et recevoir une formation en TMD avant d'utiliser le présent guide pour préparer des envois de marchandises dangereuses. L'information contenue dans ce guide d'expédition est exacte et conforme aux règlements en vigueur lors de la révision de révision du guide; elle doit être validée et mise à jour annuellement, ainsi que lorsque des modifications sont apportées aux règlements.

CLASSIFICATION

Résumé du procès-verbal d'épreuves pour les piles et batteries	<p>Un résumé d'épreuves préparé en conformité avec les exigences du Manuel de tests et de critères de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.3.5, est requis afin de démontrer que piles et batteries ont été éprouvées et ont réussi les épreuves.</p> <p>Le résumé d'épreuves n'est pas un document de transport et ne doit pas être utilisé comme tel. Cependant, il se peut que certains transporteurs demandent qu'une copie du résumé d'épreuves accompagne le document de transport.</p> <p><i>Veillez noter que le résumé du procès-verbal d'épreuves n'est pas requis pour les piles bouton installées dans un équipement.</i></p>
Entreposage des données d'épreuves	<p><i>(Indiquer l'endroit où sont entreposés les données d'épreuves et/ou les fixer à ce guide d'expédition)</i></p>
Dispositions particulières	<p>181, 360, 388, 422, A54, A101</p>

EMBALLAGE

Instruction d'emballage	<p>§ 173.185(c)</p>
Quantité totale de lithium	<p>Piles au lithium métal ≤ 1 g Batteries au lithium métal ≤ 2 g</p>
Prévention des courts-circuits	<p><i>(Chaque site doit identifier la façon dont ceci sera accompli et l'indiquer ici)</i></p> <p>Les piles ou batteries doivent être solidement fixées dans l'équipement afin d'éviter qu'elles s'en séparent en cours de transport. Les piles et batteries doivent être protégées de manière à prévenir les courts-circuits (i.e., en utilisant du ruban adhésif ou un autre moyen de fixation).</p> <p>CHAQUE PILE ET BATTERIE COMPORTE UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURPRESSIONS INTERNES, OU EST CONÇUE DE MANIÈRE À EXCLURE TOUT ÉCLATEMENT VIOLENT DANS LES CONDITIONS NORMALES DE TRANSPORT.</p> <p>Chaque batterie contenant des piles ou une série de piles reliées en parallèle doit être équipée, s'il y a lieu, d'un dispositif efficace qui empêche les inversions de courant (par exemple des diodes, des fusibles, etc.).</p>

EMBALLAGE

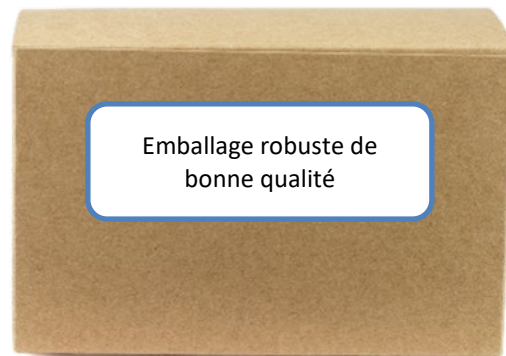
Emballage

UN ÉQUIPEMENT CONTENANT DES PILES ET/OU BATTERIES AU LITHIUM DOIT ÊTRE EMBALLÉ DANS UN EMBALLAGE ROBUSTE.

- L'équipement doit être protégé contre les mouvements au sein de l'emballage extérieur, et il doit être emballé de manière à éviter tout fonctionnement accidentel au cours du transport.
- Les piles et batteries de rechange ne sont pas autorisées à être emballées avec l'équipement selon ce guide (*voir le guide applicable pour l'expédition des batteries au lithium métal emballées avec un équipement*).



Type d'emballage

(Indiquer le type d'emballage à utiliser. Inclure les informations fournies par le fabricant concernant leur fermeture, ou indiquer l'endroit où les trouver)

**Élimination ou recyclage**

Lorsqu'elles sont transportées pour l'élimination ou le recyclage vers une facilité de stockage et/ou un site d'élimination autorisés, les piles ou batteries au lithium ne doivent pas rencontrer les exigences du Manuel de tests et de critères de l'ONU et, ne requièrent ni la présence d'un dispositif de protection contre les surpressions internes, ni l'utilisation d'un emballage extérieur homologué ONU (GE II) si elles sont protégées contre les courts-circuits et sont dans un emballage extérieur robuste rencontrant les exigences en § 173.24 (General Requirements for packagings and packages) et § 173.24a (Additional General Requirements for non-bulk packagings and packages).

MARQUAGE / ÉTIQUETAGE

<p>Marquage & étiquetage</p>	<p>Marquer le colis avec la marque pour les batteries au lithium, ainsi que le nom et l'adresse de l'expéditeur ou du destinataire. S'il n'y est pas déjà, ajouter le « UN3091 » sur la marque.</p> <p><i>Veillez noter que le numéro de téléphone peut demeurer sur la marque jusqu'au 31 décembre 2026.</i></p>	 <p>UN3091</p>
<p>Note</p>	<p>La marque des batteries ne s'applique pas aux colis qui ne contiennent que des piles-boutons installées dans un équipement (incluant les cartes à circuit imprimé), ni aux envois de deux (2) colis ou moins où chaque colis ne contient pas plus de quatre (4) piles ou deux (2) batteries installées dans un équipement.</p>	
<p>Marquage & étiquetage</p>	<p>Lorsque le poids des piles ou batteries contenues dans un équipement excède une masse de 5 kg le colis doit afficher l'une des mentions suivantes :</p> <p>“LITHIUM METAL BATTERIES – FORBIDDEN FOR TRANSPORT ABOARD PASSENGER AIRCRAFT”</p> <p>“LITHIUM BATTERIES – FORBIDDEN FOR TRANSPORT ABOARD PASSENGER AIRCRAFT”</p> <p>Le 49 CFR exige que le texte sur les marques et étiquettes soit en anglais.</p>	<p>L'étiquette de manutention pour « avion-cargo seulement » peut aussi être utilisée.</p> 

Exemple de colis préparé pour le transport routier :



Exemple de colis contenant plus de 5 kg de piles ou batteries au lithium préparé pour le transport routier:



Les employés en TMD doivent se conformer avec les règlements domestiques et internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses et recevoir une formation en TMD avant d'utiliser le présent guide pour préparer des envois de marchandises dangereuses. L'information contenue dans ce guide d'expédition est exacte et conforme aux règlements en vigueur lors de la révision de révision du guide; elle doit être validée et mise à jour annuellement, ainsi que lorsque des modifications sont apportées aux règlements.



**Guide d'expédition de MD #19 – 49 CFR
PETITES PILES AU LITHIUM MÉTAL
CONTENUES DANS UN ÉQUIPEMENT
(envois exemptés selon § 173.185(c))**

Date de révision : 31/10/2025

Page 6 de 6

[Guide #19]

DOCUMENT D'EXPÉDITION POUR LE TRANSPORT ROUTIER

Type de document	Un document d'expédition n'est requis.
Exigences de rapport	Un rapport écrit doit être soumis, conservé et mis à jour en conformité avec le § 171.16, si un incendie, une rupture violente, une explosion ou un dégagement de chaleur dangereux se produit avec un colis contenant des piles ou batteries au lithium (avec ou sans équipement).

FORMATION

Exigences de formation	<p>Les employés doivent être informés des exigences de ce guide d'expédition avant d'offrir de petites piles au lithium pour le transport.</p> <p>Il est recommandé que les employés reçoivent également une formation générale de sensibilisation aux matières dangereuses avant de préparer et d'offrir des piles au lithium pour le transport.</p>
-------------------------------	---

ENTREPOSAGE

Entreposage et dispositions particulières d'entreposage	<i>(Insérer ici les commentaires ou dispositions particulières d'entreposage spécifiques au site)</i>
--	---

RÉFÉRENCES

Code of Federal Regulations	49 CFR, Parties 100 à 185 (1er octobre 2025)
Instruction d'emballage	§ 173.185(c)
Prescriptions relatives aux emballages ONU	Partie 178 (Sous-parties L & M)
Marquage	§ 172.301 – General marking requirements for non-bulk packagings
Étiquetage	§ 172.400(a) – General labeling requirements
Formation	§ 172.202 – Description of hazardous materials on shipping papers

Les employés en TMD doivent se conformer avec les règlements domestiques et internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses et recevoir une formation en TMD avant d'utiliser le présent guide pour préparer des envois de marchandises dangereuses. L'information contenue dans ce guide d'expédition est exacte et conforme aux règlements en vigueur lors de la révision de révision du guide; elle doit être validée et mise à jour annuellement, ainsi que lorsque des modifications sont apportées aux règlements.